

#### IV. – FEMMES ET SOCIÉTÉS : LA TUNISIE ET LE MAROC

Pour la première fois nous proposons de présenter dans cette rubrique des contributions originales, concernant un état de la recherche scientifique ou des écrits sur la condition féminine au Maroc et en Tunisie. Etablis par des universitaires et chercheurs maghrébins intéressés à la question féminine, ces articles rédigés sous forme de synthèses brèves, sur des thèmes ou disciplines précis, ou sous forme de bilans documentaires plus détaillés donnent une idée de la production scientifique locale et des problématiques abordées. Malgré une hétérogénéité apparente de l'ensemble édité ci-après, ces participations présentent l'avantage d'amorcer une collaboration, de permettre une meilleure diffusion des recherches et travaux entrepris dans ces pays sur cette question d'actualité, susceptibles aussi de préparer des échanges sur le plan documentaire et scientifique. Le projet initial quelque peu ambitieux et qui incluait également l'Algérie qui nous a fait défaut, n'a pu aboutir totalement pour des raisons de contraintes et de difficultés rencontrées sur le terrain par les auteurs. En effet, ceux-ci furent limités dans leurs possibilités d'établir une vue d'ensemble sur toute la production locale à cause de l'absence d'instruments bibliographiques adéquats (type fichiers matières, catalogues) ou tout simplement gênés pour repérer et collecter toute la documentation existante. Nous aurions souhaité pouvoir livrer un état des lieux plus global s'appuyant sur une connaissance des travaux de type universitaire : doctorats, thèses et mémoires produits tant en langue arabe qu'en langue française et soutenus dans les facultés de sciences humaines depuis les années soixante. Il eût été intéressant de préciser la répartition statistique et dans une perspective chronologique, les champs d'études couverts par les disciplines des sciences sociales (droit, économie, sociologie, ethnologie, anthropologie, psychologie, littérature et histoire) afin d'en dégager les points forts et les lacunes tout aussi signifiantes. Quelques aperçus statistiques, par exemple sur la proportion des travaux écrits en français ou en arabe et en fonction des disciplines, sur la comparaison entre les écrits masculins et féminins sur les femmes pourraient être des indicateurs valables pour une synthèse documentaire à grande échelle.

Le lecteur trouvera ci-après la publication de quatre articles ainsi répartis : deux articles sous forme de bilans globaux pour chacun des pays (cf. Neila Zoughlami et Malika Zamiti : « Repères pour une lecture des écrits

sur les femmes en Tunisie», cf. Abderrazak Moulay Rchid : «La recherche au Maroc sur la condition féminine à l'ENAP et dans les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales (1962-1990) et en annexe deux courtes synthèses sur un thème précis, concernant la Tunisie (cf. Naima Karoui : «Les femmes entre le discours et le vécu » cf. Hasna Hamzaoui : «Contribution à la compréhension de la condition féminine en Tunisie : approches psychologiques ».

Le premier article sur la Tunisie est un bilan de synthèse quasi exhaustif. Il donne un bon aperçu de la richesse de la production locale, dans les diverses disciplines des sciences sociales depuis les années 70, date charnière qui marque l'irruption du thème de la femme dans le champ scientifique. Etablie, à partir de travaux de recherches universitaires et extra-universitaires en langue arabe et française, cette étude se propose d'évaluer le contenu, de repérer les problématiques spécifiques à la production tunisienne sur les femmes. Cet état chronologique (évoqué à partir des années 30) confirme et complète les tendances observées précédemment (cf. Mireille Paris : « Femmes et sociétés », AAN tome XXV, 1986) à savoir une extraordinaire diversification et vigueur de la production dans le champ du savoir, durant cette dernière décennie. En effet l'approfondissement et l'élargissement des recherches sur les femmes, leur traitement analytique dans des branches de plus en plus pointues, correspondent à partir des années 80 à la formation d'une mouvance féministe active et exigeante (cf. supra Mireille Paris : « Mouvements de femmes et féminisme au Maghreb à l'horizon 90 »), génératrice d'une réflexion autonome, située hors du champ politique et basée sur le concept de catégorisation de sexe. D'autre part, la participation active des femmes au développement dans tous les secteurs de la société a suscité de nombreuses études de terrain sur l'évaluation de leurs nouveaux rôles et statuts. L'activité intense de centres de recherches comme le CERES, animé par des intellectuels avertis et compétents a pu, un temps, favoriser l'essor de la réflexion dans tous les domaines. L'avancée des travaux et la multiplication des thèses et mémoires dans des disciplines comme la psychologie, l'anthropologie et l'histoire ont favorisé une redynamisation de la recherche fondamentale, permettant de mieux saisir la réalité vécue des femmes, en fonction des changements socio-politiques intervenus et des résistances aux changements, d'ordre comportemental, renvoyant à un substrat historico-culturel traditionnel encore vivace. En dehors de l'université une recherche appliquée de type «opérationnel», se développe. Des études pilotées par des organismes d'Etat, en rapport avec les planificateurs, établissent des enquêtes, selon des méthodologies rigoureuses qui fournissent des données quantitatives sérieuses susceptibles d'être réutilisées dans des approches pluridisciplinaires (ex : Institut National de la Statistique, Office National de la Famille et de la Population). Enfin de nouvelles voies de recherches de type informel, à caractère social, voient le jour. C'est le cas dans la Santé Publique qui, associant praticiens, uni-

versitaires et chercheurs, sensibilisés par les débats autour de la question féminine, publient des rapports sur la santé physique et mentale des femmes.

Abderrazak Moulay Rchid, universitaire et chercheur marocain qui fut un des promoteurs de la question féminine (cf. sa thèse de doctorat d'état sur : « La condition féminine au Maroc ») présente ici une synthèse documentaire à partir des travaux universitaires – thèses de doctorat, mémoires de DES – soutenus dans les facultés des sciences juridiques, économiques et sociales du Maroc et des mémoires de cycle supérieur de l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Publique) depuis 1962, en langue arabe et française. L'auteur a procédé de manière originale en présentant une introduction, sous forme de bilan global par rapport aux disciplines traitées et qui inclut dans certains secteurs des travaux qui touchent indirectement à la question féminine, suivie de dix notices bibliographiques sur des thèses et travaux directement axés sur ce thème. Nous retiendrons qu'accessoirement, et par le biais de thèmes transversaux les sciences criminelles accordent un intérêt aux problèmes de la délinquance, de la prostitution, de l'adultére, de l'avortement, que le droit social et le droit public se trouvent confrontés aux structures familiales, au code de la famille et aux structures matrimoniales. En économie, le secteur informel, occupé traditionnellement par les femmes, le comportement démographique lié au problème de la fécondité, ainsi que l'économie familiale qui traite des dépenses et de la consommation des ménages, tiennent une bonne place dans les recherches. Enfin à travers les études sur la Moudauouana, l'état civil, les mariages mixtes, l'avortement, les infractions à l'éthique sexuelle, le statut de la femme est forcément évoqué. Les notices bibliographiques, quant à elles, ont été regroupées en deux grandes catégories. Tout d'abord, « les pionniers » qui ont concentré leurs efforts sur des recherches globales sur la conditions féminine, parmi lesquels des ouvrages déjà repérés et qui ont fait l'objet de compte rendus dans les AAN précédents, puis des ouvrages en droit et en sciences économiques axés sur un « centre d'intérêt privilégié » qui est le travail féminin (ex : les problématiques du droit au travail de la femme mariée, les femmes dans le secteur de la fonction publique, le travail salarié et le travail domestique, la formation professionnelle et l'emploi féminin).

Les conclusions sont intéressantes car elles corroborent les hypothèses que nous avions formulées dans le projet initial et dans l'article déjà cité (cf. *infra in Varia*). La prise en charge au Maroc, du fait féminin par les intellectuels investis dans les champs du savoir ne confère pas de monopole féminin aux recherches même si depuis les années quatre-vingt, les tendances observées ailleurs se confirment pour une approche féminine et féministe dominantes. Les travaux en langue française dominent assez largement et la poussée de l'islamisme dans ce pays ne semble pas avoir le même impact qu'en Tunisie et en Algérie au niveau idéologique. L'intensité des conflits résident davantage dans une alternative droit musulman/droit positif, dans une distorsion modernité/conservatisme traditionnaliste de type patriarchal et entre instances politiques aux options variées et nuancées et les groupes de

pression islamistes. Là comme ailleurs les préoccupations de la recherche sont un reflet fidèle de ce qui se passe dans la sphère politique.

Naïma Karoui fait une synthèse rapide, à partir de ses travaux et publications, édités par la revue du CERES ou la Revue Tunisienne des Sciences Sociales, dans le domaine de l'anthropologie sociale et de la psycho-sociologie. Le thème porte sur l'adéquation ou la dichotomie existant entre le modèle idéal de la femme véhiculé par le discours officiel de type moderniste, et le vécu des femmes selon leur appartenance à des catégories socio-professionnelles différentes. Les enquêtes établies, surtout en zones rurales, sur les comportements et conduites individuelles des femmes, s'appuient sur deux variables : leur degré d'intégration familiale et sociale et leur rapport au travail. L'intérêt de cet article, pris aussi dans ses dimensions historiques – évolution du modèle ébauché dès les années 30 par Tahar al-Haddad, à partir d'une critique de la presse de l'époque – porte sur une confrontation entre le réel vécu des femmes et les images et représentations mentales auxquelles elles sont censées se conformer. Ce type d'études, selon nous précieuses, à développer et enrichir, sont une des clés fondamentales pour faire progresser les consciences sur la réalité sociale, culturelle et individuelle du fait féminin, encore aux prises avec l'idéologie mutilante qui assure la perpétuation de l'oppression et de la discrimination sexuelles.

Hasna Hamzaoui expose à partir d'un thème précis, l'état de ses recherches personnelles entreprises dans le domaine de la psychologie. Cette recension s'appuie sur une série d'articles publiés dans la *Revue du CERES* et de communications faites à des colloques spécialisés. Les enquêtes établies à partir de milieux socio-culturels d'origines différentes, portent sur la relation mère/enfant et plus spécifiquement sur la relation mère/fille. Le thème traite du développement psycho-linguistique, affectif, mental des jeunes filles tunisiennes et sur le processus de socialisation. Etant entendu que la relation mère/fille dans ses implications socio-psychologiques est la cellule de base qui structure l'ensemble de la société, être attentif aux changements qui s'y opèrent c'est se donner les moyens d'une meilleure approche et compréhension de l'évolution de la condition féminine. D'où l'intérêt de telles études dans le cadre de la recherche scientifique.

Mireille PARIS

#### REPÈRES POUR UNE LECTURE DES ÉCRITS SUR LES FEMMES EN TUNISIE

En Tunisie la réflexion sur la condition des femmes, sous l'effet de plusieurs facteurs, a donné naissance ces dernières années à un nombre croissant de recherches tant universitaires qu'extra-universitaires. L'objet de ce bilan est de saisir le contenu de ces travaux en fonction de certains repères qui permettraient de les évaluer et d'en faire une synthèse critique sinon

un panorama autour de problématiques permettant de dégager les aspects propres de la production tunisienne sur les femmes.

Seuls ont été retenus les travaux de recherche proprement dits en langue arabe et française. Malgré l'intérêt qu'ils pourraient présenter de nombreux autres écrits (articles de presse, de revues non spécialisées ou de publications «pirates»...) nécessitant un autre type d'analyse n'ont pas été dépouillés.

La réflexion sur les femmes n'est ni récente ni nouvelle. Elle a connu selon les auteurs et les mobiles avoués ou non avoués, des orientations diverses. Les objectifs de ce type de réflexion diffèrent selon les contextes historiques dans lesquels sont parus des écrits en rapport avec la question.

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographe Ahmed Ben Dhiaf avait rédigé une «Lettre sur les Femmes» (1) dans laquelle il fournit des réponses relatives à des questions sur les femmes, (telle celle de la violence maritale en milieu rural et en milieu citadin).

En 1930 la polémique opposant deux cheikhs de l'Université traditionnelle, la Zitouna, s'est profilée à travers l'important ouvrage de Tahar Haddad «Notre femme, la législation et la société» (2) et la riposte violente que lui avait faite le cheikh Mohamed Salah Ben Mrad (3), ainsi qu'à travers des écrits journalistiques. La parution des premiers journaux féminins se situe à cette époque (Leila, Chahrazad) (4). Cette polémique constitue un repère important pour les écrits ultérieurs sur les femmes.

Par ailleurs la place prépondérante accordée aux femmes dans les écrits ethnographiques coloniaux témoigne de l'enjeu que constitue la condition des femmes dans la stratégie d'assimilation politique et culturelle.

De son côté le mouvement de libération nationale n'a pas manqué, dans sa stratégie de lutte contre l'occupant, de solliciter et de définir un contenu de l'émancipation des femmes (5).

Après l'indépendance, les mobiles et les visées du discours officiel sur l'émancipation des femmes relèvent également d'une stratégie visant un modèle de développement économique et social pour la Tunisie (6). L'encouragement de la recherche et la création de structures nationales de

(1) TULI (Béchir). - A l'aube des mouvements des réformes à Tunis : Un important document d'Ahmed Ben Dhiaf et le Féminisme. - *R. Ethnies*. Nice, n° 2, 1962.

(2) HADDAD (Tahar). - *Notre Femme entre la législation et la société* (traduit de l'arabe).- Maison tunisienne de l'édition. 1978.

(3) BEN M'RAD (Mohamed). - *Haro sur la conception de la femme chez T. Haddad*.- (traduit de l'arabe). Imprimerie de Tunisie 1931.

(4) SFAF (Tahar) - La théologie et le mouvement moderniste des Femmes. *Leila* n° 1, 1936, traduit de l'arabe.- *Leila* n° 3, 1937.

(5) *Histoire du Mouvement National Tunisien*.- Tome I, BOURGUIBA (H), Articles de Presse 1929, 34, Le voile, 11 janvier 1929.

(6) MARZOUKI (Ihem). - *Féminisme et politique : le mouvement des Femmes en Tunisie du début du siècle à nos jours*.- D.R.A. de sociologie - Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Tunis 1986.

recherches, notoirement connues, n'ont pas donné lieu à des études spécialisées sur la condition des femmes. A l'exception de la réflexion juridique (7) sur le code du Statut personnel et de quelques travaux isolés apparemment suscités par l'irruption de la main d'œuvre féminine sur le marché de l'emploi, il va falloir attendre les années 80 pour assister à une multiplication de travaux où la variable femme n'est plus une simple variable indépendante mais objet d'études référée à des champs variés du savoir. Cependant deux thèses de troisième cycle faites par deux femmes, l'une sur « La condition de la femme tunisienne et le changement social » (Naïma Karoui), l'autre sur « La main d'œuvre d'industrie de l'habillement à Tunis » (Kalthoum Damak) inaugurent à partir de 1976 les recherches consacrées aux femmes.

Il ne s'agit pas de dresser une bibliographie analytique ou exhaustive de l'ensemble de ces travaux, mais de repérer dans chaque discipline retenue la construction de nouvelles problématiques qui constituent en elles-mêmes des pratiques novatrices dans les recherches faites sur les femmes. Le tournant pris dans l'approche de la condition des femmes dans certaines disciplines témoigne de l'écho d'une « conscience féministe » s'affirmant à partir de l'année 1979, dans un contexte social particulièrement caractérisé par un déclin du pouvoir personnel et par une intensification des luttes sociales aboutissant à une relative ouverture politique.

Dans le domaine juridique, les recherches en Droit privé musulman ont toujours occupé une place prépondérante dans l'enseignement traditionnel. L'exégèse rappelle toujours que le corpus religieux interpelle spécifiquement les femmes en tant que croyantes, mères, filles, épouses, sujets économiques et membres de la communauté des croyants.

Après l'indépendance, les recherches en droit privé ont été souvent une justification du Code de Statut Personnel et par conséquent, n'ont pas manqué de montrer le progrès sensible du statut de la femme et la conformité de ce nouveau statut avec la Charià face aux résistances passives d'une partie du corps juridico-théologique. Cependant dès les années 60 certains aspects inégalitaires de ce code sont perçus à travers des études de droit comparé et particulièrement lorsqu'il s'agit de conflits de lois en matière de divorce, de nationalité et d'héritage (8).

Plus d'engagement en faveur de l'égalité entre les deux sexes se manifesterà partir de 1979 à travers le choix de thèmes privilégiant la femme en tant que sujet juridique ne bénéficiant pas de la protection juridique suffisante face aux problèmes inhérents à sa condition de femme (9). D'autres écrits mettent en exergue le statut de citoyenne et soulignent les écarts

(7) BEN ACHOUR (Mohamed El Fadhil). - *Al-Haraka - al-adabiya wal fikriya fi Tounis. (Le mouvement littéraire et intellectuel en Tunisie)*. Tunis, MTE, 1972.

(8) HORCHANI (Farhat). - Tables générales 1953-1983. Publication du Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications. CERP à l'occasion du trentenaire de la *Revue Tunisienne de Droit*.

(9) *Ibid.*

dénoncés par le mouvement féministe entre une législation relativement favorable et une réalité restée en retrait (10).

Ceci n'a pas empêché l'expression d'opinions conservatrices, non conformes à l'esprit de la législation tunisienne en faveur des femmes, dans des mémoires de fin d'études supérieures (11).

En 1988 un colloque tenu à la Faculté de Droit de Tunis a, sous l'impulsion d'une conscience féministe s'affirmant, répercuté la volonté d'une approche pluridisciplinaire, complétant ainsi le point de vue juridique doctrinal sur le statut de la femme. L'ensemble des dispositions législatives concernant la femme tunisienne a été rassemblé et analysé tant du point de vue de la pratique que de celui de l'esprit des Conventions internationales dans un rapport fait pour l'UNESCO (12).

Le rôle dévolu aux femmes et le débat concernant leur statut vont être situés dans les dix dernières années par rapport à une certaine configuration des enjeux politiques caractérisée par une rivalité entre un projet de société néo-islamiste et un autre plus laïcistant. Des thèmes comme celui de «la femme dans les versets coraniques» ou «la femme dans les recueils de hadiths du prophète» constituent l'objet de thèses à la Faculté de Théologie. L'une d'entre elles a été publiée et vient illustrer à quel point le débat sur les femmes s'inscrit dans cette configuration.

Cette thèse rassemble versets du coran et hadiths relatifs aux femmes, les classe en fonction de la thématique de la personnalité et élabore des réponses aux objections concernant le statut de la femme faites au courant islamiste (13).

Par ailleurs les écrits sur les femmes ont pris ces dernières années une certaine importance tant dans la production universitaire qu'extra-universitaire. Une revue spécialisée sur la question-Femme, *NISSA*, a fait son apparition en 1985. Les auteurs de ces écrits sont pour la plupart des femmes de niveau universitaire et sensibilisées à la nécessité d'approfondir et d'élargir les recherches sur les femmes à travers le débat féministe.

Les recherches parues dans les publications du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (C.E.R.E.S.) se rapportent dans un premier temps, au thème «La femme et le travail». Que les auteurs soient hommes ou femmes le type de travail envisagé est le travail salarié. Il s'agit surtout d'articles de type sociologique (14) et démographique (15) auxquels

(10) *Ibid.*

(11) LADILI (J.). – Une universitaire entend donner une improbation à une opinion émise sur les femmes dans les mémoires de diplômes supérieurs. *Revue Tunisienne de Droit*. Tome II, p. 263, Tunis 1979.

(12) CHAMARI (Alaya). – *Femmes et lois en Tunisie*.– Editions le Fenec. Rabat 1991.

(13) KARRY (Ismat Edine El Hila). – *La Femme dans le recueil de Hadith de Boukhari* (en arabe). Tunis, Faculté de théologie, 1985. D.R.A.de théologie.

(14) DIMASSI (H.). – Etudes et informations sur le travail de la femme : Bilan critique. Communication au séminaire *Population et Développement* (29-30 Juin 1989). I.R.E.P. Ministère du Plan et des Finances.

(15) *Ibid.*

il convient d'ajouter des chapitres inclus dans des ouvrages généraux sur les femmes. Certains travaux mettent en lumière les difficultés qu'éprouvent les femmes face à la rencontre de nouvelles exigences liées au statut de salariées et de celles liées au statut traditionnel féminin. Les phénomènes saisis à travers la description du vécu de femmes salariées dans le secteur industriel (celui du textile), d'ouvrières agricoles et d'employées du secteur tertiaire (employées de bureau, infirmières...) sont : les motivations au travail salariée, les modifications des rapports au sein de la famille résultant de l'emploi de la femme et l'image de la femme salariée dans l'environnement socio-culturel.

Le reproche généralement fait à ces travaux est la tendance à généraliser des résultats obtenus à partir d'échantillons parfois importants mais localisés dans des régions ou des branches d'activité non représentatives (16).

D'autres recherches vont s'ajouter à celles déjà mentionnées et enrichir l'approche jusque-là élaborée sur la condition de la femme. Des études d'anthropologie, de psychologie et d'histoire vont se multiplier aussi bien dans des structures spécialisées de recherches que dans des cadres d'intervention sociale. Des travaux d'anthropologie sociale vont permettre de saisir la réalité des femmes à partir d'une approche globale où l'analyse éclaire d'une part la richesse civilisationnelle d'attitudes et de pratiques traditionnelles propres aux femmes et d'autre part la nécessité pour les femmes de s'accommorder et de s'adapter aux changements socio-politiques. C'est ce qui caractérise par exemple les travaux de Sophie Ferchiou lorsqu'elle met en évidence les stratégies féminines face à l'organisation sociale du pouvoir ainsi que le travail occulté des femmes (17).

D'autres approches d'inspiration psychologique et psychanalytique sont davantage axées sur le vécu des femmes concernant la sexualité, les relations dans le couple, les relations entre les générations et l'identité.... (18) Le reproche qui pourrait être fait à certains de ces travaux est la tendance à réduire la complexité de la condition des femmes à ce qui se dégage d'observations valables pour des situations particulières.

Une place importante est de plus en plus accordée à la variable sexe. Même dans les travaux non spécifiquement consacrés aux femmes et dans des domaines aussi différents que ceux de la psychologie de l'enfant, des sciences de l'éducation et de la sociologie de l'éducation, on décèle de plus en plus un axe de réflexion important sur les petites filles, les adolescentes, les écolières... (19).

(16) *Ibid.*

(17) FERCHIOU (Sophie). - Pouvoirs, contre-pouvoir et société en mutation : l'exemple tunisien. - *Peuples Méditerranéens*, n° 48-49, 1990, p. 81-91.

(18) Actes du colloque. Psychologie différentielle des sexes. - *Cahier du C.E.R.E.S.*, série n° 3, Tunis 1986.

(19) DHAIBI (Nourredine). - Etat et évolution de l'enseignement. *R.T.S.S.*, N° 94, TUNIS, 1988, pp. 75 à 169.

Des analyses de discours idéologiques et de leur fondement repérés dans le débat politique actuel ou dans des débats plus anciens, peuvent être référencées à la sociologie de la connaissance ou à l'histoire sociale (20). Des historiennes également se sont penchées sur la condition de la femme à partir de divers champs couverts par la discipline historique (civilisations, époques, politique sociale, arts...) (21).

Depuis 1975 les auteurs des thèses et des mémoires montrent un intérêt croissant pour des sujets ayant trait aux femmes : en littérature arabe les sujets portent sur des œuvres d'écrivains femmes comme May Ziade, Radâ Sumân, Leila Balabaki et Nazik El Malaika qui ont réfléchi sur la place de la femme dans la civilisation arabo-musulmane confrontée aux défis de la modernité ou comme Nawal Essâdawi dont les essais sur la sexualité des femmes arabes sont notoires (22).

D'autre sujets sont consacrés à l'analyse de l'image de la femme dans l'œuvre d'écrivaines importants comme Neguib Mahfouz ou Béchir Khraïef.

En littérature française des préoccupations inter-culturelles transparaissent dans des mémoires qui traitent de sujets tels que « l'image de la femme maghrébine dans les récits romanesques maghrébins » ou bien l'image de la femme occidentale dans le théâtre arabe (23).

Par ailleurs les œuvres littéraires « d'écrivaines tunisiennes » ont suscité un intérêt critique particulier (24).

En dehors de l'université proprement dite, des données sur les femmes peuvent être trouvées dans des études effectuées par des organismes à vocation opérationnelle.

En effet l'Institut National de la Statistique effectue, en plus des recensements réguliers de la population, des enquêtes sur le niveau des salaires et des qualifications. Ces bases de données, compte tenu de leur régularité et de l'importance de leur échantillonnage, constituent des sources fiables pour des analyses plus fines sur la condition des Femmes. Il semble cependant que ces sources d'informations ne permettent pas toujours une description quantitative complète de la population féminine. Les concepts utilisés rendent difficiles par exemple la comparaison des salaires masculins

(20) CHERNI (Zeineb). – *Analyse d'un discours idéologique et de son fondement social : Le cas de la pensée de Tahar Haddad*. – Tunis, Faculté des Lettres et sciences humaines, 1986. D.R.A. de sociologie. BEL HAJ YAHA (Emma). – Discours islamiste radical et droits de la Femme. Actes du colloque sur la non-discrimination à l'égard des femmes entre la convention de Copenhague et le discours identitaire. publication du C.E.R.P./UNESCO. Tunisie 1989, pp. 369-377.

(21) B'KALTI (Salouha). – Les Femmes tunisiennes pendant la colonisation – 1881-1956. Thèse d'Histoire, Nantes, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1986. BULU (Leila), TEMME. – Structure familiale et vie à Tunis à l'époque précoloniale 1875-1930. – Tunis, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. D.R.A. d'Histoire, 1986. ATTAYA (Neila). – Femmes Tunisiennes : Parures et activités à travers les siècles I.N.A., 1974, 69 p. Voir travaux du Centre d'Arts et de Traditions Populaires.

(22) Répertoire des thèses et des mémoires. Faculté des Lettres Tunis I (jusqu'en décembre 1987).

(23) *Ibid.*

(24) FONTAINE (Jean). – *Ecrivaines tunisiennes*. – Tunis, Edition Gai Savoir, 1990.

et féminins ou bien ne tiennent pas compte du travail non rémunéré des femmes ; lorsqu'il s'agit de problème aussi important que la planification de l'emploi, les planificateurs ne disposent pas toujours des informations nécessaires concernant les femmes en âge d'activité (25).

D'un autre côté les femmes constituent une cible privilégiée pour l'ensemble des recherches qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique démographique active depuis 1966 dont l'un des objectifs fondamentaux est la baisse de la fécondité. La stratégie adoptée en la matière fait place à des mesures législatives dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la couverture sociale et du développement régional. Les recherches menées dans le cadre de l'Office National de la Famille et de la population concernent essentiellement les femmes. Utilisant des méthodes d'approche rigoureuses et des échantillons représentatifs, ces recherches permettent de disposer d'informations fiables sur une proportion importante de femmes (celles en âge de procréer). Un tableau complet du profil de ces femmes y est brossé tant du point de vue socio-démographique que du point de vue des attitudes et des pratiques sociales en général (26).

Toujours dans le cadre de la politique démographique menée dans le pays, la famille est devenue encore une fois cible de nouvelles stratégies politique, juridique... C'est peut-être là que s'inscrit l'approche pluridisciplinaire mettant l'accent sur la condition de la femme par rapport aux nouvelles configurations familiales (27).

D'autres recherches opérationnelles en rapport avec la planification, la politique sanitaire et la politique sociale par exemple comportent des axes centrés sur la condition des femmes... Le Ministère du Plan dispose d'un instrument de recherches et d'études en matière de population dont le programme fait place aux études sur les femmes (28).

On assiste dans le domaine de la santé publique à l'émergence de nouvelles voies de recherches en relation avec le débat sur les femmes. Ces recherches sont suscitées à l'initiative de praticiens ou de cadres universitaires. Des thèmes tels que la santé physique et mentale des femmes, les relations mère-enfant font l'objet d'analyses et de publications diverses (29).

L'organisation officielle féminine, l'U.N.F.T., bien qu'existant depuis l'indépendance n'a commencé à susciter des enquêtes systématiques, en vue

(25) DRIRA (M.), GHARSALLI (M.N.). — *La planification de l'emploi face aux problèmes de l'activité de la Femme en Tunisie (18 p.)* — Actes du 7<sup>e</sup> Colloque de Démographie Maghrébine — Nouakchott 1988 (Publication du C.E.D.E.S.).

(26) Enquêtes connaissances, attitudes et pratiques de l'O.N.F.P.

(27) Actes du colloque : L'avenir de la famille au Moyen Orient et en Afrique. — *Cahier du C.E.R.E.S.*, série Psychologie n° 7, Tunis, décembre 1990.

(28) *La femme et la famille tunisienne à travers les chiffres* ; Tunis, Ministère du Plan, 1987. Crédit d'un centre de recherches, de documentation et d'information sur les Femmes, fin 1989.

(29) LABIDI (Lilia), CHEBBI. — *Santé des Femmes* : Bibliographie — Publication U.P.P.S / Ministère de la Santé Publique.

d'une meilleure connaissance de ce qui a trait aux femmes, qu'à partir de 1981. Quatre enquêtes sur l'image de la femme dans la société, sur le divorce, l'emploi féminin et la participation de la femme à la politique ont été réalisées (30).

D'un autre côté et parmi les rapports effectués pour le compte d'organismes internationaux et inter-régionaux, on note la participation de compétences féminines tunisiennes à des études ayant trait aux femmes (31).

Cet aperçu des travaux et recherches concernant les femmes sans être entièrement exhaustif nous a permis :

- de rassembler et de classer ces travaux en fonction des domaines importants des sciences humaines;
- de repérer les thèmes privilégiés par les chercheurs en Tunisie ainsi que les approches adoptées en fonction des interactions entre la recherche et les contraintes socio-politiques;
- de mettre en évidence que la condition des femmes reste en tant qu'objet d'étude éloignée de l'analyse économique où ne figure que de rares exceptions (32);
- de voir que d'une façon générale les approches passées en revue contribuent à promouvoir «une nouvelle» rationalité «sur les femmes» qui lève l'hypothèque que le «féminisme bourguibien» faisait peser sur la recherche concernant les femmes;
- de noter l'enthousiasme suscité par les retombées de la décennie internationale de la femme et par une approche utilisant les mêmes termes pour aborder la question-femme en occident et ailleurs. L'esprit dans lequel se sont opérées les recherches sur les femmes s'est appuyé sur les luttes féminines indépendantes des années 80 en Tunisie mais n'a pas pu les transcender et se soustraire à cet enthousiasme. Dans certains travaux, le cadre théorique et doctrinal propre à la discipline n'éclaire pas judicieusement l'objet étudié et le choix des thèmes reste souvent non justifié. La clarification des catégories de l'approche fait souvent place à des a priori féministes opérant le glissement de l'analyse vers la prise de position idéologique, le débat demeurant quasiment passionnel.

L'impression générale qui se dégage est que ces recherches sont dispersées et à l'état d'accumulation. Les évaluations critiques aussi bien des

(30) *L'image de la Femme dans la Société Tunisienne*.— Institut ELAMOURI et U.N.F.T. — Tunis 1981. *Le divorce dans la région de Tunis* : «évolution, aspects psycho-sociologiques». A. Hermassi et A. Himed. Institut ELAMOURI : UNFT — Tunis 1983. *Le travail de la Femme dans la région de Tunis*. M. CHTOUROU, A. ELAMOURI, L. TAAMALLAH. — Institut ELAMOURI/UNFT — Tunis 1983. *Participation de la Femme tunisienne à la vie publique et politique*. M. DARGHOUTH, A. M'DIMEGH, U.N.F.T., Centre de prospection sociale.

(31) MAHPOUDH (Dorra). — *Le rôle de la Femme dans le développement en Tunisie, état des lieux et perspectives*. — PNUD, 1990 (45 p.).

(32) ZOUARI (Selma). — *Capital humain et salaires : le cas de la Tunisie* — Tunis. Publication du C.E.R.P. Partie III — Chapitre 3. LEKHOUNI (S.). — L'impact de la crise sur l'emploi des Femmes en Tunisie. — *Travail et Développement*. n° 13, 1<sup>er</sup> semestre 1989.

démarches féministes que des travaux concernant les femmes restent à développer (33). Cette appréhension des travaux touchant de près ou de moins près la question-Femme en Tunisie ne peut être considérée comme achevée, d'autant plus que nous avons affaire à une pensée en mouvement et que l'approfondissement de la réflexion est en cours.

Neila ZOUGHLAMI et Melika ZAMITI

**LA RECHERCHE AU MAROC SUR LA CONDITION FÉMININE  
A L'ENAP ET DANS LES FACULTÉS DES SCIENCES JURIDIQUES,  
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (1962-1990)**

Ce texte se distingue des études qui ont déjà traité certains aspects de la recherche universitaire (1) : en droit (2) et en économie (3), au Maroc.

Il se fixe pour objectif de faire une synthèse documentaire de travaux universitaires (thèses de doctorat d'Etat, mémoires de DES, en droit et en économie soutenus au sein des facultés des sciences juridiques, économiques et sociales du Maroc et mémoires du cycle supérieur à l'ENAP), en langues arabe et française. La période retenue est 1962-1990. Ici, la recherche est obligatoire : c'est une condition pour l'obtention d'un diplôme universitaire.

L'échantillon choisi écarte donc les recherches soutenues à l'étranger, les recherches extérieures aux facultés de droit et à l'ENAP, les recherches effectuées dans le cadre de colloques, les recherches personnelles d'enseignants-chercheurs, les recherches effectuées sur les travaux de certains chercheurs, les recherches effectuées sur les travaux de certains chercheurs, les

(33) ZOHAL (Abdelkader). – La circulation des Femmes dans le commerce politique. – *R.T.S.S.*, n° 88-91, Tunis, 1987, pp. 11-29. BCHIR (Badra). – L'enjeu du féminisme indépendant (200 p) à paraître dans les publications du C.E.R.E.S.

(1) ELMANDJRA (Mahdi). – *Analyse statistique du nombre de thèses et mémoires soutenus à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat (1962-1986)*, doc. ronéo., 14 p., mars 1987. Il ressort de ce texte que sur 358 travaux, on enregistre 50 thèses et 308 mémoires. Les 50 thèses se répartissent ainsi : 22 dans la section arabe et 28 dans la section française, dont 10 en Economie, 15 en droit public et 25 en droit privé. La ventilation des 308 mémoires donne 122 dans la section arabe et 186 dans la section française, dont 82 en économie, 118 en droit public et 108 en droit privé. La proportion féminine parmi les lauréats est de 13 % pour les thèses et de 9.5 % pour les mémoires, soit une moyenne d'environ 10 % par rapport au total. En nombre cela représente 35 femmes sur un total de 358. BENNANI KHIR (Khalid) et EL AMELI (Lahcen). à *A la recherche scientifique universitaire au Maroc*. – Mémoire de licence, éco., fac. de droit, Rabat, 1975, 47 p. ronéo.

(2) DEPREZ (J.). – Réflexions sur la connaissance du phénomène juridique : projet de recherche adapté aux réalités marocaines. – *RJ/PEN* (1), décembre 1976 : 1-80. AZZIMAN (O.). – Chronique de sociologie juridique. – *RJ/PEN* (12) : 193-203; et un nouveau plaidoyer pour la sociologie juridique. – *RJ/PEN* (10) : 183-205. NACIRI (Khalid). – Quelques réflexions sur les problèmes d'épistémologie juridique. – *RMDED* (10) : 139 et Droit et pluralisme normatif, *RMDED* (14) : 9-28. *Droit et environnement social au Maghreb*, ouvrage collectif, CNRS, fondation du Roi Abdel Aziz Al Saoud, Casablanca, 1990. SAAF (A.). – L'idée socialiste à travers les écrits de quelques économistes marocains. – *RJ/PEN* (8 et *Images politiques du Maroc*, édit. OKAD, 1987 : 45-56; Interférences entre l'économie et le politique. Notes sur l'état des économistes, in *Images politiques du Maroc*, op. cit., p. 57-62; De la science politique. *Al Asas* (90), décembre 1988-janvier 1989 : 12-20; et *Anwal*, 5 et 12/8/1989 en arabe.

recherches sur certaines revues et les journées d'études sur la recherche organisées par les départements des facultés (4) ou le SNESUP.

Notre propos vise la condition féminine. Il est évident que plusieurs travaux soutenus, touchent indirectement le sujet.

Un bilan laisse apparaître chez les juristes un intérêt pour les sciences criminelles (essai sur les causes de la criminalité au Maroc, les mesures prises à l'égard des mineurs délinquants, la répression de l'abandon de famille, la prostitution, l'adultère, l'avortement), le droit social (le lien de la sécurité sociale avec les structures familiales et le Code de statut personnel, le travail des enfants dans le secteur de l'artisanat en droit et en pratique, le statut des enfants du jeune salarié, le régime de retraite au Maroc, la formation professionnelle, et le droit civil (la condition juridique du mineur, la capacité de contracter en droit macorain, la responsabilité des parents du fait de leurs enfants mineurs, le problème de l'irresponsabilité civile du malade mental, le rôle de la jurisprudence en matière d'état civil).

Trois autres axes de recherche sont empruntés par les publicistes : la santé, les droits de l'homme (les libertés publiques en Islam, les droits islamiques de l'homme face à la crise de la démocratie dans les pays musulmans) et les structures matrimoniales : l'exemple de Casablanca. Les économistes sont préoccupés par la vocation sociale de l'Islam et la modernité, l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle, les principaux facteurs de la fécondité marocaine, l'incidence de la croissance démographique au Maroc de 1960 à 1971 sur le développement économique, la marginalité urbaine, le développement économique face au chômage dans les PSD à forte croissance démographique : l'exemple du Maroc, la productivité et la rentabilité de l'enseignement, l'enseignement et la promotion sociale, l'investissement culturel et le développement, la formation professionnelle et l'emploi, les salaires, le tapis noué main à Rabat-Salé, l'économie familiale depuis les années 1830 à travers le cas de la région entre Agadir, Ouarzazate et Marrakech.

(3) LAHBABI (M.). – La recherche économique au Maroc. – *BESM* (103), oct.-déc. 1966; 5 et s. BELAL (A.). – Liaison Université-Economie dans la recherche en vue du développement. – *BESM* (110-111). DOUMOU (A.) et TOZY (M.). – L'impact du *BESM* sur la recherche universitaire. – *BESM, Signes du Présent*, février...-avril 1988 (1) : 101-103. EL AOUFI (N.). – Une lecture quantitative des textes économiques parus au *BESM-BESM, Signes du Présent*, (1), février-avril 1988 : 90-96; Sciences sociales : le temps des revues. – *Abhath* (1), Hiver 1987 : 89-93; Observations résumées sur la recherche économique au Maroc. Première approche. – *Abhath* (11-12), printemps-été 1988 : 20 et s., en arabe. BEKKALI (M.). – La recherche économique existe-t-elle au Maroc ? – *AAV* 1989 : 1053 et s. LACHKAN (L.) et BERRADY (A.). – *La recherche économique coloniale : 1912-1956*. – Mémoire de licence éco., Rabat, 1974-75, 61 p. MEZZINE (A.). – *La recherche économique coloniale au Maroc*. – Mémoire de licence éco., Rabat, 1975, 137 p. TANTAQUI (M.). – *Inventaire des ouvrages apparus sur l'économie marocaine depuis l'indépendance*. – Mémoire de licence éco., Rabat, 1975. TABANE (M.) et TALHAOUR (D.). – *Inventaire de quelques études faites sur l'économie marocaine depuis l'indépendance*. – Mémoire de licence éco., Rabat, 1976-77, 86 p. DJAMI (Z.). – *La recherche agronomique et son impact sur le développement économique d'un pays*. – Licence éco., Rabat, 1978-80. LAKZRI (M.). – *La recherche scientifique en matière d'agronomie au Maroc*. – Mémoire de licence éco., Rabat, 1980, remanié en 1986.

(4) Faculté de droit de Rabat : Journées pédagogiques du 8.3.1980, 3.12.1988 et celles des départements en 1981 et 1989.

Les recherches en cours visent indirectement les femmes à travers des institutions de la Moudaouana, l'état civil, les mariages mixtes, l'avortement, les infractions à l'éthique sexuelle, les allocations familiales, les droits de l'homme à l'échelle de l'UMA, du monde arabe, africain ou des Nations Unies, le secteur informel, le comportement démographique, les dépenses et consommation des ménages...

Pour délimiter davantage notre étude, on éliminera les mémoires de licence (5) visant exclusivement les femmes.

A travers la production scientifique en doctorat, des pionniers se sont intéressés directement à la condition féminine. Faut-il espérer des émules ?

## LES PIONNIERS

### - Les recherches globales sur la condition de la femme.

**BENNIS (Fathia).** *La condition de la femme en droit international public.* - Mémoire de DES, D. Public, Rabat, Fac. de droit, 1983, 321 p., ronéo.

L'auteur traite dans une première partie intitulée, la condition de la femme : principes juridiques et cadres institutionnels internationaux, d'un principe fondamental des droits de l'homme : la non discrimination (p. 36 et s.) et d'un constat : la marginalité de la femme au sein du système des Nations Unies (p. 69 et s.).

Dans la deuxième partie portant le titre : la condition de la femme et les principes en action dans les contextes étatiques (p. 119 et s.), l'auteur analyse dans un chapitre 1<sup>er</sup> au sein de la société, une association inégalitaire (p. 122 et s.) et dans un chapitre 2 : au sein de la famille, une autonomie velléitaire (p. 204 et s.).

F. Bennis conclut sa recherche en souhaitant que l'action internationale se doit de se concentrer sur l'effectivité des droits reconnus (p. 267). Les qualités de ce mémoire sont nombreuses. Les textes en langue anglaise sont

(5) Les sujets suivants ont été traités par exemple à la faculté de droit de Rabat : les effets du mariage mixte sur la nationalité de la femme en droit marocain, la condition de la femme entre le droit musulman et le droit marocain, la femme marocaine et sa participation à la vie politique, la participation de la femme au développement, la condition en droit et en pratique de la femme fonctionnaire, la réalité de la femme dans le champ politique marocain, les obstacles à l'intégration de la femme au développement, le travail des femmes de ménage, enquête sur la femme Tétouanaise, enquête sur 160 femmes fonctionnaires (cas de Rabat), enquête sur la femme en milieu urbain (cas de la ville de Rabat), le rôle de la femme marocaine dans le développement économique du pays.

(6) Sur cet ouvrage : MERNISSI (F.). - Technologie, démocratie et avenir féminin. - *Lamalif* (130), nov.-déc. 1981 : 52-56. PRUVOIST (L.). - Recensions. - *Ibla*, 1984/1 : 163-168. BOUAYACHE (A.). - La condition de la femme marocaine à travers quelques études. - *Abhath* (2), 1985 : 109-110, en arabe. AZZIMAN (O.). - Chronologie de sociologie juridique. - *RJPEN* (12), 1982 : 196-197. DIALMY (A.). - Féminisme à la marocaine. - *Sindbad* (58), avril 1987 : 18 et Sexualité et discours au Maroc. - *Afrique Orient.*, Casablanca : 65-90. ABDELKrim-CHIKH (R.). - Femmes et sociétés. - *A.A.N.* 1986 : 908-909.

bien traduits. La sphère de comparaison est très large : pays, organismes à vocation internationale : ONU, institutions spécialisées, organisations régionales.

On peut regretter l'approche positiviste de l'étude. C'est un travail humaniste. On aurait aimé en savoir davantage sur le pouvoir mâle, la liberté, l'oppression, l'égalité, l'exploitation, la division internationale du travail, le développement, la démocratie, l'évolution, le devenir sociétal; la relation féminisme – société est-elle une utopie ? une idéologie ? une force politique ? quelle norme peut prétendre à l'universel ?...

**TALAL (Mohamed), *La condition politique, économique et sociale de la femme arabe : 1975-1985*. – Thèse de doctorat d'Etat en droit public, Fac. de droit, Casablanca, Université Hassan 2, 1989, en arabe.**

L'apport magistral de cette thèse est d'analyser la condition de la femme arabe, essentiellement à travers la presse écrite. Le choix de la période correspond à la décennie des Nations Unies sur la femme et se situe à la veille de la Conférence de Nairobi sur les stratégies prospectives visant la femme à l'horizon 2000.

Dans la première partie, la recherche – plutôt descriptive – traite de la condition sociale et économique (sousassemens religieux, culturels, éducationnels, carte sociale et économique de la femme arabe) dans un chapitre 1<sup>er</sup>. Le chapitre 2 a pour cible la condition politique de la femme (constitutions arabes, représentation féminine dans les parlements, discours de la ligue arabe, partis politiques, associations culturelles). L'auteur opte judicieusement pour l'analyse de contenu dans la 2<sup>e</sup> partie. Il y essaie de dégager l'image de la femme à travers la presse arabe. C'est là le point fort de la thèse. M. Talal compare 10 Etats, opte pour un choix régional fondé sur les unités politiques et ne néglige point la presse d'émigration. Plaidant pour une image valorisante de la femme, les conclusions de l'auteur confirment les résultats des recherches précédentes : dualité de l'image de la femme, patriarcat dominant... L'auteur propose un modèle = groupe d'Etats ouverts (Maroc, Algérie, Tunisie), groupe d'Etats théoriquement favorables à la femme, mais où la société est en retard (Irak, Yemen démocratique) et groupes d'Etats à vision conservatrice.

Le nombre d'informations contenues dans ce travail est considérable. C'est une contribution à un débat. Journalistique, l'écriture agace parfois. Faut-il s'en étonner ? L'auteur est professeur à l'Institut supérieur de journalisme.

**MOULAY RCHID (Abderrazak), *La condition de la femme au Maroc*. – Coll. de la fac. des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat (Université Mohammed V), série de langue française n° 33, préface de Jean DEPREZ, 1985, 604 p.**

A l'intérieur de l'Islam, à l'exclusion des théories laïcantes extrêmes de type kémaliste, on constate que la situation de la femme a fait l'objet de trois types d'analyse : la valorisation du retour à l'âge d'or, la vision salafiste ou l'option moderniste. C'est à ce dernier courant que l'on peut rattacher cet ouvrage, qui est l'édition d'une thèse de doctorat d'Etat en droit pluridisciplinaire. La tentative de l'auteur prouve que la revendication féministe n'est pas exclusive aux femmes. Elle renoue avec une tradition arabe du début du siècle.

Préconisant un féminisme équilibré, non pas contre l'homme, mais avec l'homme, l'auteur plaide avec ardeur et rigueur, conviction et sincérité en faveur de l'égalité des sexes. Il a conscience d'aller à contre-courant. Aussi, va-t-il courageusement utiliser la méthode d'interprétation progressive de l'Islam : l'idée de ménager les étapes apparaissant dans plusieurs versets coraniques. Ce n'est pas l'Islam qui est en cause, mais son appropriation par certains groupes sociaux et politiques. Ce qui rend donc possible des mesures égalitaires entre les sexes, sans rupture avec l'Islam et sans copie servile de l'Occident. Cette vision, révolutionnaire, réformiste, réaliste ou opportuniste, selon les convictions de chacun, dans un pays malékite, estime s'inscrire dans une lutte pour une cause juste. Elle refuse la neutralité de l'interprétation et se range derrière les forces de progrès, pour un meilleur développement. Ce projet constitue la trame de tout l'ouvrage. On l'y retrouve aussi bien dans la première partie, qui présente un tableau général de la condition de la femme marocaine avec ses ambiguïtés et les limites de l'action en faveur des femmes, ainsi que la seconde réservée à des propositions de réforme (p. 327 et s.).

Grande œuvre d'érudition, cette thèse offre une vue panoramique et assez détaillée des problèmes auxquels le Maroc doit faire face dans sa rencontre avec la modernité.

#### – Un centre d'intérêt privilégié : le travail féminin

CHAMATNI HOUARI (Abdesslan), *Les droits partrrimoniaux de la femme mariée. – Mémoire de DES, droit privé, fac. de droit, Rabat, 1989, 364 p. ronéo, en arabe.*

L'auteur part de la situation précaire de la femme sur le terrain patrimonial, qu'elle soit mariée, répudiée ou veuve et cela à travers la Moudaouana, la jurisprudence (ordonnances judiciaires à Salé, Khémisset et Tissa), la législation sociale et la coutume. Favorable à l'octroi d'une compensation à la femme au foyer, c'est finalement au régime des acquêts que l'auteur nous convie (p. 254) : attitude rompant avec le droit musulman classique. Pour lutter contre la répudiation (p. 256 et s.), l'auteur propose comme remèdes : des clauses matrimoniales, des clauses pénales, une association entre époux, une caisse de prévoyance protégeant la femme contre les risques de répudiation. Le même souci de protection devrait viser la veuve (p. 319 et s.).

La recherche pêche par excès de juridisme. L'absence de théorisation est fort remarquée. L'auteur n'est pas convaincant. Rien n'est dit sur l'attitude des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Aucune référence au droit comparé, ni allusionaux projets de réforme de la Mouadaouana.

**IDLAFQUIH (Ahmed), *La problématique du travail féminin. La condition de la femme active en droit social marocain*. – Mémoire de DES, droit privé, fac. de droit, Rabat, 1990, 169 p. ronéo., en arabe.**

A une première partie correspondant à la première phrase du sujet, viennent se greffer des développements classiques sur la femme à travers la législation sociale.

L'auteur valorise la vision de la femme au foyer (p. 157). Il s'attaque aux féministes. La recette miracle serait le régime des acquêts (p. 80) bien enraciné dans le Souss. Les recettes préétablies de l'Occident doivent être écoutées selon l'auteur, enseignant à l'Université Qaraouiyne. Plusieurs concepts ne sont pas définis. Pourquoi ont été éliminés : la femme commerçante ? la femme fonctionnaire ? la femme exerçant une profession libérale ? les textes législatifs visant les deux sexes ? les femmes domestiques ? le secteur de l'artisanat et plus précisément du tapis ? le secteur agricole ? Est-ce par peur des difficultés ? Des insuffisances encore concernent le volet international, les salaires, la formation professionnelle, les promotions (p. 150). Le juridisme et le culte de la tradition arabo-islamique sont-ils les lots des auteurs arabisants ? Comment expliquer enfin le trou bibliographique : de la fin des années 70, à la première moitié des années 80 ?

**ABBOUD (Moussa), *La capacité de la femme mariée marocaine pour exercer le commerce*. – Mémoire de DES, droit privé, fac. de droit, Rabat, 1962.**

Il est exclu de contester la rigueur, le sérieux et la richesse de cette étude, qui s'inscrit dans le courant positiviste dominant à la faculté de droit de Rabat durant les années 60. L'auteur, libanais, actuellement professeur à la retraite, avocat, traite essentiellement de l'autorisation maritale exigée par le code de commerce, pour permettre à la femme d'exercer le commerce. Pour M. Abboud, dans l'exercice personnel du commerce, il n'y a pas que le fait de permettre à l'épouse de disposer librement de ses biens (art. 35 de la mouadaouana), il y a surtout l'exercice d'une activité qui peut convenir ou non aux intérêts de la famille, dont le mari est juridiquement le seul gardien et chef. L'article 38 de la Mouadaouana cite comme clause matrimoniale licite, la possibilité pour la femme de participer aux affaires publiques du pays. Ce qui revient à dire, ajoute M. Abboud, que le mari pourrait en principe s'opposer à ce que la femme participe à ce genre d'activités et qu'il ne perdrat le droit d'exercer cette opposition, que si la femme a stipulé dans le contrat de mariage, qu'elle pourrait le faire. Il s'agit là, soutient l'auteur, d'un principe général, corollaire du devoir d'obéissance de la femme (art. 36 de la

Moudaouana) et qui donne au mari la faculté de s'opposer à ce que la femme exerce personnellement une activité commerciale.

Antiféminisme ? On peut le déplorer. L'auteur écrit néanmoins à la page 91, « le droit est en évolution constante, et le jour arrivera où les mœurs exigeront pour la femme marocaine la pleine liberté pour exercer le commerce sans autorisation du mari, ni de justice ». L'actuel projet de réforme du code de commerce s'inscrit dans cette perspective.

**IMANSSAR (Fouzia) épouse LAOUNI, *Les femmes dans la fonction publique*. – Mémoire cycle supérieur ENAP, n° 8, année universitaire 1977-78, 132 p. ronéo.**

C'est la toute première recherche juridique sur les femmes dans la fonction publique au Maroc. Après avoir exposé l'actualité du sujet, l'évolution de la condition de la femme dans les sociétés musulmanes et en Occident, l'auteur nous livre des statistiques au sein desquelles est peu élevée la proportion des femmes dans la fonction publique dans les pays sous-développés.

L'intérêt du sujet tient au fait que l'administration publique est un grand employeur, joue un rôle moteur dans le développement et représente un secteur où peut être testée la politique de l'Etat à l'égard du travail féminin. L'étude est limitée à la condition particulière des femmes relevant du statut général de la fonction publique (Dahir du 24.2.1958).

L'auteur s'efforce de démontrer que le principe d'égalité proclamé en droit revêt au niveau de son application de grandes disparités, tant au moment de l'accès et du recrutement dans la fonction publique (p. 19-78) que lors du déroulement de la carrière (p. 79-125). En conclusion M<sup>me</sup> Imanssar constate (p. 126-130) que très nombreuses à la base, les femmes voient leur proportion diminuer au fur et à mesure que s'élève le grade et le niveau de responsabilité. Cette situation défavorable de la femme dans la fonction publique ne fait que confirmer son infériorité globale au sein de la société. Pour améliorer la condition des femmes fonctionnaires, l'auteur formule des propositions.

Utilisant un savoir exclusivement écrit, plutôt descriptive, l'étude de M<sup>me</sup> Imanssar privilégie excessivement la France et pêche parfois par des généralisations peu scientifiques.

**ALAOUI EL MDAGHRI (Chérifa), *Le travail féminin. Cas de la fonction publique au Maroc en 1980*. – Mémoire cycle supérieur ENAP, n° 11, 1980-81, 122 p. ronéo., soutenu le 8.7.1982.**

L'auteur actuellement chef de programme de promotion féminine à l'UNICEF (Rabat) nous livre là un complément de choix à l'ouvrage de F. Imanssar beaucoup plus juridique.

L'objet de l'étude est d'analyser le taux différentiel de féminisation de la fonction publique : selon les différentes catégories statutaires, la fonction

dominante du Ministère et les différentes catégories de rémunération. Les ministères de l'enseignement primaire, de la santé publique et de la jeunesse et des sports sont pris comme exemples. Le champ de l'étude prend pour cible le personnel régi par le statut général de la fonction publique. M<sup>me</sup> Alaoui analyse l'année 1980 sur la base de statistiques des personnels rémunérés par le service d'ordonnancement mécanographique (SOM) au Ministère des finances.

Le mémoire est articulé autour de deux axes : le travail féminin et le travail féminin dans la fonction publique. La première partie comporte trois chapitres. Dans le chap. 1 l'auteur traite de la genèse du travail salarié dans les pays industrialisés essentiellement de type libéral, à travers le cas de la France. Cet exposé est enrichi par des tableaux statistiques concernant l'activité féminine dans les pays d'Europe occidentale et dans les pays socialistes. Le chapitre 2 est consacré aux pays du Tiers-Monde. L'auteur fait état de statistiques relatives à l'activité des femmes dans les pays arabes et dans les pays d'Afrique noire. Le chap. 3 expose la réflexion de l'auteur sur le travail féminin (p. 22-29). C'est dans la 2<sup>e</sup> partie seulement qu'est abordé à proprement parlé le travail féminin dans la fonction publique. Dans le chap. 1, l'auteur exploite pour la première fois au Maroc les statistiques recueillies au SOM. Le chap. 2 traite de l'analyse des entretiens qu'a eu l'auteur et de leur exploitation. Enfin, dans le dernier chapitre, l'auteur avance, après les constats précédents, des éléments d'explication de la situation subalterne de la femme dans la fonction publique (p. 83 à 97) : niveau de formation et orientation, démarcation entre le droit et les faits, contexte politique, économique, social et culturel.

Pour M<sup>me</sup> Alaoui, non seulement un changement doit s'opérer dans la législation en vigueur qui concerne les femmes, mais l'Etat devrait veiller à ce que les textes soient effectivement appliqués (p. 101).

**KANOUNI (Fadéla) épouse BENNIS, *Approches du travail féminin. Travail domestique. Travail salarié. Le cas du Maroc.* – Mémoire de DES, sc. éco., Rabat, 1983, 290 p.**

Le domaine de la recherche ici était vierge. Rien sur les femmes enjeu de l'ordre patriarcal et capitaliste. L'auteur propose une méthode rompant avec l'analyse du travail féminin par les théories économiques dominantes. M<sup>me</sup> Kanouni reproche à ces théories d'occulter le travail domestique des femmes et de ne tenir compte que du travail salarié, de plus, de ne discuter du travail domestique de la femme que comme valeur économique en liaison avec l'exploitation capitaliste.

L'auteur estime que le travail domestique fait partie de la condition globale de la femme. La famille comme structure de production est un résultat de l'histoire et de rapports déterminants. Le patriarcat est l'ennemi principal de la femme nous dit l'auteur. C'est à travers ce type de rapports

que le corps et le travail de la femme sont dominés et que la femme est exploitée, marginalisée.

Le capitalisme n'a fait qu'approfondir cet état et en tirer profit. C'est ainsi qu'a procédé le Protectorat au Maroc. L'auteur attire l'attention sur le piège dressé à la femme par le capitalisme, notamment au Maroc. L'accès de la femme au travail ne veut pas dire cessation de sa marginalisation : nature des travaux qui lui sont confiés, double exploitation de la femme.

Sur le terrain idéologique, l'auteur considère que l'Islam n'a fait que reproduire le modèle patriarcal anté-islamique de l'Arabie. Ce type de relation est une réalité commune que vivent toutes les femmes autour de la Méditerranée. Ce facteur idéologique est véhiculé par les textes, les traditions et dépend des structures familiales et des rapports de classes et de sexes. Certes, l'Islam a consolidé le patriarcat, mais introduit aussi des réformes, qui n'ont pas été respectées : exhérédation des femmes dans certaines régions...

Finalement, c'est en agissant sur les rapports de classes et de sexes qu'on peut libérer la femme, plaide l'auteur.

L'ossature de ce travail est bâtie autour de 5 chapitres : l'approche traditionnelle de l'analyse du travail des femmes et ses limites (chap. 1), la prise en compte du travail domestique par la théorie économique. Les premiers essais et leurs limites (chap. 2), l'approche historique des différentes formes de famille et de la division sexuelle du travail – division sociale du travail (chap. 3), le statut du travail des femmes : inégalité structurelle dans le Maroc actuel (chap. 4) et la surexploitation de la force de travail féminine. Hiérarchie – division entre travailleurs-travailleuses (chap. 5).

Les passages interpellant l'Islam sont légers, mais pareille étude « laisse envisager des champs de recherche très variés en vue d'enrichir ce domaine jusque là occulté par la théorie économique » (p. 227).

**TACHFINE (Najat), *La formation professionnelle et l'emploi de la femme dans l'économie marocaine*. – Mémoire cycle supérieur ENAP, n° 18, 1988, 185 p. ronéo.**

Cette étude réunit les qualités majeures d'une recherche : la clarté de l'exposé, le sérieux de la documentation et la rigueur de l'analyse.

L'auteur se fixe pour objectif de déterminer quelle est la nature de l'emploi féminin, la place que réserve le système de formation professionnelle à la femme et comment se fait la relation entre ces deux termes ? Elle part du postulat, que c'est de la relation entre formation et emploi, que dépend toute stratégie de développement des ressources humaines et s'interroge : dans quelle mesure le rapport qui existe entre formation et emploi contribue-t-il à améliorer la condition de la femme, en favorisant son intégration professionnelle ? L'auteur essaie de démontrer quelle est la spécificité de la

relation qui existe entre formation professionnelle et emploi pour le cas de la femme.

Dans le chap. 1 intitulé « Le marché du travail féminin, caractéristiques et spécificités », l'auteur expose les traits marquants du marché du travail féminin. Pour elle, la place de la femme dans le marché de l'emploi traduit une faiblesse structurelle. Mais ce n'est pas tout : la vulnérabilité est une autre caractéristique. A cela il faut ajouter la marginalité de la femme dans la division sociale du travail. Pour preuve, le peu de diversification de la structure d'activité de la population active féminine et la structure professionnelle de la population active féminine.

La force de travail féminine est de plus surexploitée : les salaires sont faibles.

Une autre instance de ségrégation à l'égard des femmes, c'est la formation professionnelle au féminin, objet du chap. 2. L'auteur relève effectivement une faible représentation au niveau global, une concentration au niveau régional et provincial, et une prédominance des filières traditionnelles féminines, même si de multiples filières ont été intégrées par les femmes. N. Tachfine dresse ensuite un bilan d'un secteur en plein développement : le secteur privé de la formation professionnelle et la place de la femme dans ce secteur.

Le chap. 3 (p. 80-148) divisé en 3 sections intéressantes analyse l'articulation de la formation et de l'emploi de la femme. Plusieurs tableaux sont fournis et tranchent avec les lacunes sur ce point du mémoire de DES de M. Boutata (collection de la faculté de droit de Rabat, n° 35, 1987).

Enfin, l'auteur expose dans un dernier chapitre l'impact de la relation formation-emploi sur l'insertion professionnelle de la femme. Une introduction comme dans les autres chapitres précède les développements. L'insertion professionnelle de la femme varie de l'intégration à l'exclusion. Le principal débouché de la main-d'œuvre féminine est le secteur informel de l'emploi. Si la main d'œuvre non qualifiée en outre est aisément implantée, l'insertion professionnelle de la main-d'œuvre qualifiée se heurte à des difficultés. Après ce constat, l'auteur formule des propositions pour l'amélioration de la relation entre la formation et l'emploi de la femme et fait l'éloge d'une relation formation-emploi au service de la condition féminine, dans le cadre d'un autre projet de société. Il est permis de rêver à un avenir meilleur...

## DES ÉMULES

A la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, des chercheurs, presque tous de sexe féminin sont en train de travailler en droit privé sur : le choix de l'époux par la femme au Maroc (Zineb KHAZZONNI), l'entretien de la femme musulmane dans les législations des Etats du Maghreb (Maghnia MAHJOUB), la condition de la femme active en droit ma-

rocain (Farida BENNANI), la femme commerçante en droit marocain (Rahma QORRI) : en langue arabe; la femme mariée et le droit commercial marocain, étude comparative (Iklass AMGHAR) et la réglementation du travail de la femme marocaine dans l'entreprise (Mhamed TRICHA) : en langue française. Il s'agit de mémoires de DES. Une thèse de doctorat d'Etat en droit public est inscrite sur le thème : Discours féministe et discours sur les femmes au Maroc (Zakia BENABDELJALIL) et deux mémoires de DES : La femme dans l'administration publique au Maroc (Fatima Abla BENJELLOUN) et la participation de la femme à la vie politique marocaine (Rafika EL KHATIB) sur le point d'être soutenu.

Enfin, Nadira BARKALLIL soutiendra prochainement un mémoire de DES en sciences économiques sur le thème : système productif, politique économique et force de travail féminine ou la naissance et le développement du prolétariat féminin au Maroc. Une thèse de doctorat d'Etat est en préparation sur la femme marocaine dans l'économie et la santé (Halima OUZZIF). Espérons d'autres émules.

\*  
\* \*

Que conclure ? On peut considérer qu'après une recherche sur la femme au début des années 60, une autre vers la fin des années 70, le reste des travaux s'étale tout au long des années 80. Neuf études seulement ont été soutenues. C'est peu, à l'image de l'université Karaouiyne et des facultés de lettres. Trois études globalisantes coexistent avec des recherches relativement plus nombreuses et plus pointues. On relève deux thèses d'Etat (l'une en droit privé, en français et la seule éditée, l'autre en droit public, en arabe) et sept mémoires de 3<sup>e</sup> cycle. Aucune discipline ne domine : quatre en droit privé, trois en droit public et trois en économie. Les chercheurs écrivent surtout en langue française (sept contre trois en langue arabe). Ils se partagent à égalité : cinq hommes et cinq femmes. Mais l'avenir est pris en charge par les femmes. Depuis les années 80, le discours sur les femmes n'est plus un monopole masculin. L'impact de l'année internationale de la femme a influé sur les discours et les pratiques sociétales. L'approche féministe domine (sept sur dix). Aucune femme n'a soutenu une recherche survalorisant l'image de la femme véhiculée par la tradition.

La plupart des recherches se situent dans l'esprit de la décennie des Nations Unies sur la femme (1975-85) et des stratégies prospectives de Nairobi (1985-2000), mais tiennent peu compte de la montée islamiste qui envalait le champ idéologique. On s'interroge sur le passé, le présent, l'avenir. On met en exergue l'intensité des conflits entre droit musulman et droit positif, instances politiques conservatrices et progressistes, groupes de pression islamistes, réformistes, modernistes, laïques; les distorsions introduites par la modernité marquée par les individus sur une société patriarcale où la communauté est fondamentale... On se pose la question de la condition

de la femme musulmane marocaine dans la famille et dans la société au seuil de l'an 2000 : un enjeu fondamental. C'est fabuleux : un dialogue s'instaure... dans une société où le dominant n'a pas suffisamment dialogué avec le dominé. Tout reste à faire. Il faut multiplier les monographies, rompre avec le juridisme ou l'économisme, opter pour les approches pluridisciplinaires, constituer des banques de sujets, coordonner la recherche entre les départements, entre les différentes facultés, s'ouvrir sur le Maghreb, le monde arabe, l'Afrique, la Méditerranée...

Abderrazak MOULAY RCHID

**LES FEMMES ENTRE LE DISCOURS ET LE VÉCU :  
PRINCIPAUX AXES DE RECHERCHES**

Quel a été le contenu du discours officiel dit moderniste au sujet de l'évolution de la femme tunisienne dans les premières années de l'indépendance ?

Ce discours encouragea l'évolution de la femme en favorisant son accès à l'école, au travail et à la rue; il recommanda la suppression du voile, reconnut le droit de la femme au divorce, au vote et au contrôle des naissances.

Dans les journaux consultés, le thème du travail de la femme était abondamment traité. Toutefois, il était contrebalancé par celui de la relation de la femme à la famille. On exprima ainsi la crainte qu'une trop grande émancipation n'entraîna la dislocation de la famille : refuge ultime et espace d'identité.

Tout en encourageant la femme tunisienne à se moderniser, on lui rappelait ses devoirs de femme musulmane et tunisienne respectueuse des traditions familiales et d'une culture arabo-musulmane.

Ce modèle de femme, présenté par la Tunisie de l'indépendance, dont les principaux traits se retrouvent dans le code du statut personnel, puise ses sources dans un passé encore proche de l'indépendance. Il nous rappelle celui dessiné en pointillé par Tahar Haddad dans les années 30 : modèle ambigu, puisant son contenu dans deux cultures différentes, l'une occidentale et l'autre orientale.

Dans les années 30 en effet, nous avons signalé dans une étude récente (1) ce ballottement entre deux possibilités d'être, nettement exprimé par ceux qui écrivaient à l'époque dans les journaux humoristiques et satiriques. On exprimait tantôt le désir de voir la femme tunisienne ressembler à l'occidentale dans sa façon d'être, de s'habiller, de parler, de marcher; tantôt

(1) « L'image de la femme tunisienne à travers la presse satirique des années 30 ». Article à paraître dans la revue du CERES.

on lui reprochait son « suivisme aveugle » qui l'arracherait à son identité de femme musulmane.

C'est surtout la femme rurale, fraîchement débarquée à Tunis qu'on désignait. Pourquoi elle ? symbolisait-elle pour les jeunes lettrés une certaine authenticité culturelle à sauvegarder ? C'est à elle qu'on s'attaqua dans les colonnes de ces journaux a des mises en garde se sont élevées contre le modernisme, contre la déculturation, la volonté d'affirmer son identité, fragilisée par la présence française dans notre pays.

Recherche d'un modèle de femme mais aussi de couple, de famille, et de société. Le modèle du couple idéal pour les tunisiens a revêtu cette même velléité. Se voulant fidèle à l'esprit de l'Islam, de la Chariaa et du Coran, et adapter au courant modernisateur insufflé par la culture occidentale, l'hésitation au niveau du discours idéologique sur le couple n'a pas manqué d'avoir un impact sur la réalité tunisienne.

Quel type de femme souhaitait alors l'homme comme épouse ? Comment se comportait-on au niveau du couple en milieu citadin et en milieu rural ? Conflits, déchirements, et insatisfactions pour une forme d'être nouvelle se voulant adaptation au présent sans rupture avec le passé : un passé mythique d'ailleurs qui ne trouve de légitimité que dans les textes religieux (2).

Ce discours a-t-il été en harmonie avec le vécu des femmes ? Cette interrogation a été au centre de nos préoccupations (3).

Après avoir dégagé le modèle de femme tunisienne souhaité par l'élite intellectuelle de l'époque, à travers l'analyse des différents articles relevés dans la presse locale en langue française (4), modèle qui se voulait réponse uniforme à des attentes et aspirations diverses d'une masse féminine hétérogène (citadine et rurale), nous avons essayé de savoir à travers nos travaux, comment se positionnent les différentes catégories de femmes enquêtées, à savoir : les employées de bureaux des PTT à Tunis, les ouvrières dans l'industrie du textile à Menzel Bourguiba, les ouvrières agricoles dans les coopératives de Mateur et les paysannes à Kerkenna par rapport à ce modèle.

Toutes ces catégories de femmes actives appartiennent à des milieux économiques plus ou moins défavorisés et à des degrés divers marginalisés.

Les deux variables que nous avons utilisées pour saisir les différentes orientations de leurs conduites individuelles selon qu'elles se situent dans un milieu urbain ou dans un milieu rural sont :

1 – le degré d'intégration dans le système social et plus particulièrement dans la famille.

(2) « Le couple en Tunisie : du discours à la réalité », *In RTSS 1989, n° 98/99*, par KAROUI Naima.

(3) Thèse de doctorat de troisième cycle : « *Condition de la femme tunisienne et changement social* », 1976 Paris-Sorbonne, par KAROUI Naima.

(4) « La notion d'émancipation de la femme tunisienne à travers la presse : ébauche d'une analyse de contenu », *in RTSS 1976*, par KAROUI Naima.

2 – le degré de participation au travail et la conscience d'utilité qu'il développe au niveau de la personne active.

C'est par le croisement de ces deux variables que nous avons pu déterminer des types de conduites propres à chacune de ces catégories. Pour qui y a-t-il eu émergence de nouvelles aspirations, de nouvelles revendications ? des remises en cause des rôles jusque là acceptés et assumés d'une façon quasi naturelle dans la famille ?

Quel a été le sens du travail pour chacune d'entre elles ? A-t-il joué un rôle positif dans leur épanouissement individuel ? A-t-il brisé ou inversé la relation domination/subordination entre l'homme et la femme dans la famille tunisienne traditionnelle ?

Plus intégrées dans le système social, culturel, et familial, les employées de bureau des PTT (5), plus que les ouvrières ou les paysannes, sont les plus proches du modèle type de femmes proposées par le discours officiel.

C'est en effet par le biais du travail qu'elles visent une ascension sociale en vue de réaliser un certain nombre d'aspirations telle que : possession de la villa, de la voiture, du téléphone, etc... Le travail pour elle, devient un moyen possible d'épanouissement individuel et d'accès à un standing de vie souhaité. Il y a émergence de nouvelles aspirations, de nouvelles revendications, de remises en cause de leurs propres rôles sans aller jusqu'à briser ou inverser la relation domination/subordination entre l'homme et la femme au sein de la famille. Souvent, un conservatisme et un conformisme caractérisent leurs conduites individuelles. Par contre les ouvrières d'usines (6) que nous avons étudiées, se situent à cheval entre l'exclusion et l'insertion : originaires de zones rurales pauvres de la Tunisie, elles ont émigré vers les villes dès les premières années de l'indépendance. Leur départ déclenché par le rêve d'un mieux être, ne les a pas aidées à s'intégrer dans ce nouvel espace qu'est la ville. Leur situation matérielle souvent mauvaise, les a enfoncées dans la misère la plus grande. Le travail loin d'être un facteur d'émancipation ou de libération comme l'a préconisé le discours officiel, est vécu uniquement comme aliénation, exploitation, et oppression. Des informations ont été rassemblées par nous, à travers certains journaux de l'époque coloniale (7) pour nous renseigner sur les raisons de l'émigration des familles rurales vers les villes : dépossession, expropriation ou vente de la terre, ont été à l'origine de l'exode rural. Déracinées, sans attaché avec la terre, des familles ont été éjectées un peu partout dans un monde inconnu et incertain (8). A la dislocation de la famille, s'ajoute le rejet du travail et c'est

(5) « La femme tunisienne et le phénomène bureau : étude sociologique sur les attitudes et conduites des femmes tunisiennes dans l'administration des PTT », in *RTSS* n° 70/71 par KAROU Naima.

(6) « Famille et Travail : les ouvrières de Menzel Bourguiba », in *RTSS* déc. 1976 n° 45, par KAROU Naima.

(7) Il s'agit de « *At Taliâa* » de 1948, « *la Tunisie française* » de 1947; etc...

(8) « Les femmes dans le domaine agricole dans la Tunisie coloniale », in *RTSS* 1989 n° 98/99, par KAROU Naima.

alors qu'elles se forgent une image dévalorisée d'elles mêmes, identique à celle projetée par la société.

Le modèle standard de femme souhaité, paraît si éloigné d'elles alors qu'il les attire fortement. Mais devant l'impossibilité de voir leurs aspirations se réaliser un jour, celles-ci se développeront démesurément sans lien avec la réalité, deviendront utopiques et se transposeront dans le monde du rêve et du délire; elles manifesteront d'autant plus de révolte et de violence au niveau de leurs conduites individuelles, que leurs conditions de vie sont mauvaises.

S'agissant des ouvrières agricoles que nous considérons comme la catégorie la plus marginalisée par le système social, elles se trouvent être les plus éloignées du modèle type. Employées dans les coopératives agricoles à Mateur comme ouvrières saisonnières (9), le travail est vécu par elles d'une façon négative et aliénante.

Comme pour les ouvrières d'usines, le déracinement connu par leur famille dans le passé, se reproduit de génération en génération, engendrant un éloignement du modèle culturel de référence : les échecs successifs des enfants dans leur scolarité, l'impossibilité pour les plus âgés de trouver du travail, les départs avortés connus par la plupart d'entre-eux, développent leur sentiment d'exclusion et de rejet par le système social et économique (10). Le travail agricole revêt par contre un sens positif et procure une plus grande satisfaction quand il s'agit des paysannes kerkéniennes exploitantes (11) : enracinées dans la région, les femmes présentes un degré d'intégration plus grand dans leur famille. Les aspirations manifestées paraissent réalisables : l'intérêt porté à l'enfant scolarisé, fille ou garçon est grand, et exprime souvent le désir d'ascension sociale. Le départ pour la ville quand il a lieu, n'est jamais une aventure couronnée d'échecs selon les témoignages que nous avons recueillis, mais constitue au contraire, une occasion supplémentaire pour s'enraciner dans le lieu d'arrivée. L'objectif étant l'identification aux modèles socio-culturels proposé par le discours dominant au sujet de la famille, du couple et de la femme.

Ce discours ne concerne en fait que les catégories de femmes enracinées dans la société ou pouvant l'être, qu'elles soient issues d'un milieu urbain ou rural, et dont les familles présente une intégration totale ou partielle au système global, social, économique et culturel. Pour toutes les autres dont les milieux souffrent d'un profond déracinement au niveau spatial, culturel et normatif, et dont les conduites sont, soit de repli, soit d'apathie sociale, ou alors d'atypisme et de déviance, le discours dominant ne les touche pas.

(9) « Etude sociologique sur les ouvrières agricoles dans la région de Mateur », in *RTSS* 1980 n° 63, par KAROUI Naïma.

(10) « Témoignages des jeunes ouvriers agricoles dans le Nord de la Tunisie », in *RTSS* 1989, n° 96-97 par KAROUI Naïma.

(11) « Rôles et statuts des femmes rurales : exemple des îles Kerkenna », in *RTSS* 1989 n° 96/97 par KAROUI Naïma.

Un contre modèle socio-culturel requiert leur adhésion. Qu'il soit soutenu par un discours théologique dit intégriste ou par un discours conservateur jugé dépassé et rétrograde par l'élite moderniste, ces deux types de discours justifient les conduites de repli ou d'apathie sociale observées. Parfois même, des conduites d'innovation apparaissent surtout chez les jeunes ouvrières et qui ne se réfèrent à aucun discours idéologique en place. Seront-elles un jour productrices d'un nouveau discours ? d'un nouveau projet de société qui saurait les concerner ?

Naïma KAROUI

**CONTRIBUTION A LA COMPRÉHENSION DE LA CONDITION FÉMININE  
EN TUNISIE.: APPROCHES PSYCHOLOGIQUES.  
PRÉSENTATION DE TRAVAUX DE RECHERCHES**

Interpellé par la mouvance de la société tunisienne qui est traversée par des lames de fond, depuis plus de trente ans, nous avons cherché à écouter ce qui s'entend, comme innovations dans les relations mère-enfants au sein de la famille. Celle-ci, structure de base de la société, selon Ibn Khaldun (8H/14 °C) n'en est pas moins un bastion du conservatisme depuis la nuit des temps.

Plusieurs études ont été menées à cet effet, pour vérifier l'hypothèse de la précocité de la fille par rapport au garçon sur le plan mental, (intelligence et langage) affectif, de la socialisation de l'imaginaire et de la créativité.

Elles ont permis d'inaugurer l'approche psychologique de la fille, et de dégager des idées forces que nous présenterons brièvement.

Au niveau du développement linguistique, nous avons remarqué que les filles de 6 ans, de milieu socio-économique et culturel défavorisé, sont en retard par rapport aux enfants du groupe opposé, cela va de soi, mais leur système syntaxique est moins élaboré que celui des garçons de leur groupe d'origine.

Au contact de mères analphabètes appelées à jouer le rôle de ménagères, voire de mères de substitution à l'aube de l'enfance, les filles défavorisées sont les plus mal équipées pour maîtriser le langage écrit, clef de voûte de la réussite scolaire.

En fait, ce travail (1) a mis en évidence l'importance de la variable sexe, qui, conjuguée avec la variable milieu socio-économique et régional,

---

(1) Hasna HAMZAOUI : « *Retard scolaire, langage et classes sociales* ». Etudes du retard scolaire en 1<sup>er</sup> année de l'enseignement primaire ». Thèse de 3<sup>e</sup> cycle soutenue en 1979 à l'Université de Bordeaux. I.I.U.E.R. de psychologie. Texte disponible au Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et sociales (CERES). Tunis.

révèle tout le drame de la fille issue de milieu défavorisé, notamment en milieu rural.

Par contre les filles, de milieu socio-économique et culturel favorisé, au contact de mères instruites cultivées, conscientes de l'impact des corrections syntaxiques, développent un langage nuancé, correct et élaboré, statistiquement supérieur, à celui des garçons de leurs groupe d'origine, plus distraits par des jeux avec ses pairs en dehors du foyer.

L'on serait tenté de conclure à l'effet « pervers » ou stimulant, de l'action éducative des mères sur le plan psycho-linguistique et de la socialisation.

Les résultats de cette étude ont connu des prolongements dans d'autres travaux de psychologie de l'enfant, notamment sur le développement affectif et de la socialisation, étant donné l'interdépendance de ces secteurs.

La littérature scientifique internationale – faut-il le rappeler – à mis en évidence l'avance, notoire des filles, par rapport aux garçons sur le plan psycho-moteur et du langage. Il y a lieu de s'attendre à ce qu'elles soient socialisées plus tôt.

Partant de cette hypothèse nous avons proposé à une population d'enfants de 4 ans des épreuves projectives (2) pour évaluer leurs réactions à des situations de frustrations au second degré. La maturité affective peut être définie, entre autre, comme étant la capacité d'avoir des « réactions saines » à la frustration.

A l'issue de cette étude l'on pourrait dire que c'est dans les nuances que les filles se sont distinguées des garçons. Elles ont été deux fois plus coopérantes, beaucoup plus combatives, et ingénieuses à trouver des solutions adéquates pour surmonter la frustration.

Cependant, une autre approche de l'économie affective des filles est imposée. Celle-ci peut être appréciée également par le degré d'indépendance des enfants par rapport aux parents et leur capacité de surmonter la jalousie à l'égard des frères et sœurs (3).

L'épreuve de dessin de la famille proposée aux enfants révèle une préférence nette pour la mère, de la part des 3/4 des filles, notamment en milieu socio-économique et culturel moyen. Dans le groupe favorisé la mère est concurrencée par une sœur aînée, une grand-mère ou même une aide ménagère.

L'intuition qu'ont les filles d'être non désirée, parce que dévalorisées de façon claire ou insidieuse, les a poussées à être plus accueillantes à l'égard

(2) Hassna HAMZAOUI : « La maturité affective chez les enfants d'âge pré-scolaire : Approche différentielle des réactions d'enfants à des situations de frustration au second degré. In *cahier du CERES* série psychologie n° 3. Tunis-1986.

(3) Hassna HAMZAOUI : « Les relations affectives des enfants au sein de la famille. Tendance à l'autonomie à l'égard des parents et capacité de surmonter la jalousie à l'égard des frères et sœurs in *cahier du C.E.R.E.S.* Série psychologie n° 6. Cahier 1988. Tunis (en langue arabe).

des frères et sœurs. Cette opération de charme semble rapporter aux filles, au moins deux bénéfices secondaires, en terme psychanalytique

- rafoler les choix préférentiels des frères et sœurs (dans 94 % des cas).
- sublimer des sentiments de frustration, en échafaudant un mur de protection contre le sentiment de solitude qu'elles ressentent au sein de leur famille.

L'on peut se demander si cette popularité des filles, ne serait pas due à leur plus grande capacité de gérer leur économie affective donc à être plus autonomes.

Or les épreuves projectives, utilisées à cet effet, mettent en évidence, qu'un tiers seulement des filles est capable d'autonomie ce qui est normal à 5 ans, mais elles révèlent également la plus grande ingéniosité des filles (50 % de la population étudiée) à trouver des solutions pour préserver la cellule familiale, plutôt que de manifester une indépendance à l'égard des parents.

Leur préférence, « à convaincre » les autres membres de la famille pour rester ensemble, leur a permis d'échapper à la régression à un stade de développement archaïque, dans laquelle, le désarroi a poussé 40 % des garçons.

L'on pourrait conclure que les filles semblent être plus toniques du point de vue de leur développement affectif, du moment qu'elles ont été plus habiles à gérer la jalousie à l'égard des frères et sœurs.

L'on remarque, une fois de plus, que les filles du groupe de niveau socio-économique moyen, ont été les plus nombreuses à être conciliantes. Les filles de milieu aisés, tout en faisant preuve d'une moindre capacité à mûrir à 6 ans, s'évertuent à expliquer, persuader et convaincre. Cette tendance semble être la caractéristique des familles aisées, où les parents de niveau intellectuel élevé semblent inaugurer de nouvelles relations éducatives.

Pour mieux approcher le développement psychologique des filles d'autres études ont été menées, dans une perspective transversale.

Partant des résultats de l'étude sur les filles de 4 ans qui a mis en évidence leur combativité et leur ingéniosité de façon précoce, nous avons émis l'hypothèse que les filles plus âgées seraient plus virulentes dans « l'expression du besoin d'affirmation de soi » (4).

L'expression de leur vécu émotionnel révèle que les 3/4 des filles préfèrent l'enfance : phase des rêves et de l'insouciance. Seraient elles immatures à ce point ? Certainement pas. Elles sont simplement indignées pour toutes les restrictions et dévalorisations dont elles sont victimes. Les pré-adolescentes sont conscientes qu'elles doivent s'affirmer face aux adultes. Cepen-

(4) Hasna HAMZAOUI : « L'expression du besoin d'affirmation de soi chez les pré-adolescentes et pré-adolescents de 12 à 15 ans en *Actes des III<sup>e</sup> journées : « enfant, famille, environnement » Adolescents – Adolescantes – U.P.P.S. Tunis 1985.*

dant l'indépendance, pour elles, doit se faire par le biais d'une « quête de reconnaissance » plutôt que par une action violente. Presque toutes les pré-adolescentes soutiennent que « la non violence est la voie royale à l'indépendance », elles sont nombreuses à déclarer que l'adolescence serait pour elles une délivrance. Si elle constitue une phase où « la fille est appelée à assumer des responsabilités, elle lui apportera, sans doute, beaucoup plus de liberté ».

Or, cette attitude corrobore celle des adolescentes, face aux stades de la vie.

Dans l'étude menée, en co-auteur, pour répondre à la question « Peut-on parler de crise d'adolescence en milieu tunisien ? » (5), nous avons relevé des différences notoires, dans les attitudes des filles selon leur niveau scolaire.

Les adolescentes ayant atteint le niveau de la 7<sup>e</sup> année secondaire, sont les plus critiques à l'égard de l'éducation parentale. Elles dénoncent avec violence, le sexism, la dévalorisation et l'injustice dont-elles sont les principales victimes. Elles sont, également, les plus nombreuses à parler de nouveaux modèles éducatifs dans « la famille idéale »; elles prévoient beaucoup plus d'échanges verbaux et un respect mutuel entre tous les membres de leur future famille.

L'on serait tenté de croire, que les jeunes mères instruites et fonctionnaires, partageraient les mêmes idées que ces adolescentes. Conscientes de la nécessité d'introduire de nouveaux modèles éducatifs seraient-elles plus libérales et libératrices des filles et des garçons ?

L'écoute psychologique des mères sur leur propre discours éducatif a permis de vérifier l'hypothèse de l'incidence du niveau d'instruction des mères sur leurs « mu'amalât » avec les filles et les garçons. Le concept de mu'amalât étant pris ici dans le sens de pratiques sous-jacentes aux différentes croyances, préceptes qui régissent le comportement humain.

En effet, les mères de niveau d'études supérieures, accomplies, se distinguent par une conscience aiguë de leur rôle dans la consolidation de la personnalité des filles et des garçons en leur accordant les mêmes droits et en stimulant leurs potentialités intellectuelles, imaginatives et créatrices.

Contrairement aux mères des autres catégories socio-économiques et culturelles, elles éprouvent beaucoup de plaisir à discuter avec leurs filles et leurs garçons. Elles insistent sur la nécessité d'expliquer, pour convaincre : tendance que nous avons relevée chez les enfants de milieu aisé, notamment chez les filles.

Force est de croire qu'une écoute psychologique des filles, des garçons, des pères et mères pourrait contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique des changements qui s'opèrent au niveau du vécu émotionnel de chaque membre de la famille.

(5) Enna BEN MILED Hasna HAMZAOUI. « Peut-on parler de crise d'adolescence en milieu tunisien ? » (Etudes des relations parents adolescents en milieu ouvrier). In *Cahier du C.E.R.E.S* série psychologie n° 1-1984.

Pour être plus conformes à la réalité vécue les résultats des études scientifiques doivent transcrire ce qui se dit et non traduire (toute traduction peut-être une trahison du texte, disait El Jahiz (2H/8<sup>0</sup>).

La langue de la recherche, loint d'être neutre et inoffensive, peut, bien au contraire, contribuer à l'œuvre du développement. En rapprochant les résultats des recherches des utilisateurs (parents, éducateurs, étudiants etc.) elle peut stimuler la réflexion et contribuer à l'essor de la littérature psychologique d'expression arabe de nos jours.

Hasma HAMZAOUI \*

**RÉFÉRENCES EN LANGUE ARABE CONCERNANT L'APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DES FILLES ET DES GARÇONS.**

1 - حسناً الحمراءون:

علاقـات الـأطـفال الـوـجـانـيـة فـي رـحـاب الـحـلـبـة الـعـالـيـة ، نـزـوـعـهم إـلـى الـاسـتـقلـالـيـة عنـ الـأـبـوـيـن وـتـجـاـوـرـ الـفـيـرـةـ مـنـ الـأـخـوـةـ مـدـاـخـلـةـ فـيـ مـلـقـيـسـ "ـعـلـاقـاتـ الـبـشـرـيـةـ دـاخـلـ الـأـسـرـةـ الـمـغـرـيـةـ"ـ مـنـشـورـاتـ مـرـكـزـ الـدـرـاسـاتـ وـالـاسـحـاتـ الـاـقـتـصـادـيـةـ وـالـاـجـتـمـاعـيـةـ سـلـيـلـةـ عـلـمـ الـسـقـنـ عـدـدـ 6ـ تـونـسـ 1988

2 - حسناً الحمراءون:

المـحتـوىـ الـأـبـدـيـلـوـجـيـ لـعـبـادـلـاتـ الـأـمـ الـكـلـامـيـةـ عـبـرـ عـلـاقـاتـهـ التـرـبـوـيـةـ اـمـفـاـءـ لـخـطـابـ الـأـمـ حـوـلـ خـطـابـهـ التـرـسـوـيـ سـيـنـشـرـ مـنـ مـنـشـورـاتـ مـرـكـزـ الـبـحـوثـ وـالـدـرـاسـاتـ الـاـقـتـصـادـيـةـ وـالـاـجـتـمـاعـيـةـ

3 - حسناً الحمراءون:

مـقـارـيـةـ نـفـسـيـةـ لـعـقـلـ مـظـاهـرـ الـحـرـبـةـ الـعـالـيـةـ :ـ مـاـ الـذـيـ تـقـرـرـ فـيـ عـلـاقـاتـ الـأـبـ الـوـجـانـيـةـ سـيـنـاشـ وـسـانـهـ ؟ـ سـيـنـشـرـ مـنـ مـنـشـورـاتـ مـرـكـزـ الـدـرـاسـاتـ وـالـاسـحـاتـ الـاـقـتـصـادـيـةـ وـالـاـجـتـمـاعـيـةـ

4 - حسناً الحمراءون:

الـمـارـسـاتـ التـقـاـفيـةـ وـنـفـسـيـةـ الـبـنـاتـ وـالـأـلـاـدـ حـقـعـمـ عـلـىـ الـاـبـدـاعـ،ـ اـسـهـامـ فـيـ دـفـعـ الـتـنـوـرـ مـدـاـخـلـةـ فـيـ الـعـلـقـيـسـ الـمـتـوـسـطـيـ حـوـلـ الـمـارـسـاتـ التـقـاـفيـةـ الـذـيـ نـفـهـ مـرـكـزـ الـدـرـاسـاتـ وـالـتـوـثـيقـ لـلـتـنـوـرـ التـقـاـفيـ (ـ نـفـ سـيـنـشـ مـنـ فـعـالـيـاتـ الـمـلـقـيـسـ )ـ

## 5 - حسناء الحمرزاوي :

” حقوق للبنات والأولاد لم يُؤكّد عليها ميثاق حقوق الطفل ”  
مداخلة في منتدى فومن النساء الثامن بتونس 1989 - شعير مرفقون -

## 6 - حسناء الحمرزاوي :

التطور الوجداني والترسّة المحبّة لدى البنّات والوليد داخل العائلة التونسية  
ملتقى : الثقافة والترسّة المحبّة ” نظمته جمعية علم النّفس  
أيام 16 / 18 / آفريل 1987 تونس  
شعير مرفقون

## 7 - حسناء الحمرزاوي :

اسهام علم النّفس في اعداد البنّات والوليد للمجتمع بندبهم شفههما  
الوجوداني  
ملتقى الطفل والمجتمع : مكانة الطفل في العلوم الإنسانية -  
نظمته اللجنة الثقافية بال منتسر - أيام 17 / 18 مارس 1990  
شعير متنشر في فعاليات الملتقى

## 8 - حسناء الحمرزاوي :

تحريض الخيال لدى الأطفال اسهام في تجديد وتوسيع أدب الأطفال  
مساهمة في مائدة مندبرة  
جوان 1987